

COMPTE RENDU DU CTA DU 13 NOVEMBRE

En réponse aux différentes interventions le recteur nous dit que le projet du gouvernement est bien d'aider tous les élèves et d'élever le niveau d'instruction de l'ensemble de la population.

Sur les évaluations : « *Il s'agit de dessiner un portrait de chaque élève, très scientifique. Les équipes d'inspection ne sont pas dans l'intrusion mais dans l'accompagnement* ».

Les bons choix pédagogiques du ministre sont confortés par des choix budgétaires puisque le budget augmente d'un milliard d'euros. La FSU fait remarquer que ce n'est que 850 millions et que de plus cela inclut le GVT* et que donc il n'y a pas d'augmentation réelle du budget.

*Le glissement Vieillesse Technicité c'est l'augmentation de ce qui est versé en salaire même quand il n'y a pas d'augmentations des salaires mais seulement le déroulement de carrière qui continue de s'appliquer.

Pour les postes, le recteur se livre à un exercice subtil de langue de bois sur le fait qu'il faut un rééquilibrage entre premier et second degré. « *L'effort sur le premier degré profitera aux enseignants du secondaire quelques années après puisqu'ils auront des élèves mieux formés* » (et tout cela sans rire). Conclusion : notre académie est parmi les mieux dotées.

Toujours selon le recteur, il ne faut pas se faire de soucis quand à la régionalisation des académies. Il y aura bien une académie Auvergne-Rhône-Alpes mais avec 3 pôles qui pourront se partager des responsabilités (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand). Les concertations entre académies actuelles vont s'engager à partir de 2019 et **pour les personnels le périmètre de gestion actuel est assuré jusqu'à 2022... donc pas après.**

Réforme des lycées :

Même si la question n'était pas véritablement à l'ordre du jour il en a quand même été question dans les interventions syndicales et dans les réponses du recteur.

Sur les inquiétudes quant aux modifications de programmes en lycée : « *Il n'y a pas de disparition de notions ni en Histoire, ni en économie, si on veut bien lire les programmes* ».

Les listes des enseignements de spécialité dispensés dans chaque lycée ne sont pas encore arrêtées. **Un CTA le 17 janvier présentera une carte des spécialités du public et du privé.** Bien évidemment, tous les lycées n'auront pas tout. Il y aura donc une mise en réseau des établissements. Pour l'administration cette mise en réseau devrait inclure l'enseignement privé. **Tous les syndicats (FSU, SE-UNSA, FO, Sud éducation) sont intervenus fermement contre la possibilité d'une mise en réseau avec les lycées privés.**

Il y aura sur cette question des enseignements de spécialité un groupe de travail le 8 janvier.

SUD éducation, FO, FSU sont clairement opposés au contenu de la réforme des lycées.

Ce n'est pas le cas du SE-Unsa qui cependant a déclaré avoir beaucoup de questions, peu de réponses et beaucoup d'inquiétudes. Il demande que les dotations en postes soient maintenues.

Avis présenté par FO: *Le CTA de CLERMONT FERRAND constate que la mise en place de la contre réforme des lycées conduit à une répartition inégale des enseignements de spécialité*

COMPTE RENDU DU CTA DU 13 NOVEMBRE

proposés selon les établissements, à une baisse du nombre d'heures de cours et à la destruction du baccalauréat comme diplôme national.

C'est pourquoi les représentants des personnels du CTA refusent toute forme d'accompagnement de cette réforme et, en particulier, la constitution de groupe de travail dont le seul objectif serait de discuter d'une répartition « convenable » des enseignements de spécialité.

Le CTA de CLERMONT réaffirme son exigence du retrait de la réforme du lycée et le retour à des grilles horaires nationales seules à même de garantir l'égalité républicaine.

Le SE-UNSA s'est abstenu car il n'exige pas le retrait de la réforme. La FSU s'est abstenue car elle veut bien participer à des groupes de travail sur la mise en place. SUD éducation a voté avec FO car si nous sommes contre cette réforme il n'est pas l'heure d'aller la mettre en place dans des groupes de travail.

Statut de la fonction publique :

Cette question a été abordée au détour de la question des dotations AED et AESH qui nous ont permis de soulever encore une fois la question de la précarité.

Sur la casse du statut les quatre organisations syndicales étaient unanimes pour dénoncer ces annonces inacceptables. Le recteur a essayé de répondre en disant qu'il n'avait rien entendu d'inquiétant pour nous dans les propos du ministre... Le secrétaire Général regardait ses chaussures...

Dotation AED / AESH et personnels contractuels:

Pour les AED, tout n'est pas distribué fin juin afin de pouvoir ajuster en fonction des situations de rentrée. Après réajustements l'académie passe de 936,9 à 947,7 équivalents temps plein d'AED.

Pour les AESH, à la rentrée 2017 il y avait 497,7 équivalents temps plein. Il y en a maintenant 716. SUD éducation a demandé à combien de personnes cela correspond. Le rectorat nous répondra par écrit mais on peut considérer qu'il y a près de 800 personnes AESH dans l'académie.

SUD éducation est intervenu pour soutenir l'idée que ces personnels lorsqu'ils travaillent en REP ou REP+ pourraient légitimement percevoir l'indemnité versée aux enseignants de ces zones prioritaires.

Tout AESH a droit à des frais de déplacements. Le rectorat prévoit de faire une note sur cette question.

Le rectorat prévoit un groupe de travail sur les salaires des AESH. SUD éducation a redemandé la titularisation de ces personnels comme fonctionnaires même si ce n'est pas très à la mode, en insistant sur le fait que l'image donnée était celle d'un accompagnement des élèves en situation de handicap... par des salariés précaires et des élèves ordinaires par des salariés à statut.

Il y a un peu moins d'enseignants contractuels dans le premier degré dans l'académie qu'à la rentrée 2017. Le recteur s'en félicite mais nationalement leur nombre a triplé en trois ans.

COMPTE RENDU DU CTA DU 13 NOVEMBRE

Avis présenté par FO : **Le CTA demande à nouveau l'attribution d'un établissement de rattachement pérenne pour les personnels contractuels.**

Tous les syndicats sont favorables depuis longtemps mais cette question n'avance pas alors qu'elle résoudrait pas mal de problème notamment liés aux calculs de frais de déplacements.

Il y avait l'an dernier 727 personnels contractuels enseignants dans le second degré de l'académie. Ils sont aujourd'hui 678. Il y a eu l'an dernier 28 CDIisations et 8 depuis la rentrée. Il y a donc des contractuels de l'an dernier sans emploi cette année. L'administration n'a pas su dire combien.

Constats des effectifs premier et second degré à la rentrée et prévisions.

Premier degré 2017 (100 218 élèves), 2018 (99321 élèves) soit moins 897 (- 0,9%). Il y a 18 300 élèves dans le privé. Pour la rentrée prochaine l'administration prévoit 98 681 élèves donc 640 de moins. Le privé perdrait 100 élèves. La plus grosse réduction serait dans le Cantal (- 221 élèves) et la Haute Loire (- 209 élèves)

Second degré de 2017 à 2018 les effectifs passent de 85 033 à 84 785 élèves (-248, -0,3%). Le privé passe de 22 636 à 22 837 (+201 élèves, +0,9%). Pour la rentrée prochaine le rectorat prévoit 84 610 élèves dans le public (- 175) et 23 115 dans le privé (+278).

Conclusion provisoire : **il y aura des fermetures de postes envisagées dans l'académie donc faites nous rapidement parvenir les effectifs de votre école...**